

La Convention internationale des droits de l'enfant a 25 ans

Le mois de novembre 2014 s'annonce riche en événements commémoratifs. Le jeudi 20, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (petit nom CIDE) a 25 ans. Qui ne fêtera pas ce quart de siècle ! On imagine déjà les communiqués, les colloques, les prises de parole des politiques, etc. Tout le monde ira de sa petite larme de peine ou de joie, selon... il faut montrer bonne conscience.

La France, comme tous les pays signataires rendra son rapport sur sa mise en œuvre en 2015 et le collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) ne sera pas tendre avec elle et rendra le sien. Plus de 300 pages critiques !

Bien sûr, la France, n'est pas la plus mauvaise élève, mais elle est championne des inégalités et discriminations. Trop d'enfants sont exclus de leurs droits, que ce soit dans le domaine de la santé, du logement, du niveau de vie, de l'éducation...

Les enfants des bidonvilles sont exclus de tout, les enfants de familles pauvres survivent difficilement quand elles ne se retrouvent pas à la rue et les enfants issus de milieux populaires subissent de plein fouet les effets inégalitaires de la société.

Dans le champ de l'éducation, plus de 50 % des enfants ne correspondent pas à l'école que la France met en œuvre ! Ils la quitteront parfois très tôt, souvent sans formation et surtout avec ressentiment. Les experts en sociologie peuvent toujours se pencher sur le refus de ces jeunes de participer aux diverses échéances électorales !

Une réalité que les défenseurs des droits de l'enfant doivent prendre en compte : peu d'adultes et encore moins d'enfants connaissent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Un défi à relever pour les enseignants et éducateurs dans et hors l'école.

[Lire la suite de la lettre...](#)